

## **TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UNE CONSULTANCE NATIONALE POUR APPUI TECHNIQUE AUX GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES POUR L'ELABORATION DES PROPOSITIONS DE REFORMES LEGALES**

### **1. Présentation de Terre des hommes - Lausanne**

La Fondation Terre des hommes Lausanne (ci-après Tdh-L) est une organisation suisse indépendante, neutre et impartiale, fondée en 1960, qui se consacre à apporter des changements significatifs et durables dans la vie des enfants et des jeunes, en particulier ceux et celles qui sont le plus en danger<sup>1</sup>, Tdh-L intervient dans 32 pays différents à travers le monde, dans des contextes humanitaires et de développement.

Le travail de Tdh-L s'articule autour des principes suivants :

- Agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- Promouvoir la participation et l'autonomisation des enfants, des jeunes, de leurs familles et des communautés ;
- Travailler en partenariat pour renforcer les capacités, les dynamiques et les systèmes locaux ;
- Agir pour l'intérêt humanitaire, le développement et la paix ;
- Promouvoir l'amélioration constante, la collaboration et l'apprentissage ;
- Être transparent et responsable envers les bénéficiaires, les partenaires, les donateurs et nous-mêmes.

Tdh-L est présente en Mauritanie depuis 1984. Elle intervient actuellement dans les domaines de la santé de la mobilité, et de l'accès à la justice. Ces trois programmes travaillent en synergies et sont enrichis par des expertises transversales que sont la protection transversale, le WASH, et l'ICT4D. Son approche a constamment privilégié le travail de proximité en lien avec les autorités compétentes mauritaniennes et les communautés. A ce titre, Tdh-L bénéficie d'une large reconnaissance et crédibilité auprès des autorités étatiques (ministère de l'action sociale de l'enfant et de la famille, ministère de la justice, direction de la protection judiciaire de l'enfant,) et aussi des bailleurs de fonds internationaux.

Tdh-L intervient dans neuf régions de la Mauritanie à travers divers programmes dont le Programme Accès à la justice axé sur un soutien au ministère de la Justice pour l'application de la justice pour tous, la promotion des mesures non privatives de liberté au bénéfice des enfants en conflit avec la loi et la coordination de la justice coutumière et formelle.

### **2. Contexte**

<sup>1</sup> TDR consultation projet santé mentale

Le projet de soutien de la société civile pour l'amélioration et la protection de l'espace civique en Mauritanie, au Burkina Faso et au Mali est un projet multi-pays financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le Consortium Terre des hommes Lausanne, l'Association Mauritanienne des Droits Humains, l'Association Malienne des Droits Humains, SEMFILMS et Amnesty International Burkina Faso.

L'objectif du projet est de soutenir et de renforcer le rôle et les actions de la société civile sahélienne dans l'analyse, la défense et la protection de l'ouverture l'espace civique et du respect des droits humains à travers cinq champs d'action complémentaires :

1. ANALYSER : Suivre, analyser et documenter les dynamiques de l'espace civique et de la situation des droits humains
2. DEFENDRE : Défendre la création d'un environnement plus favorable pour la société civile et le respect des droits humains et le renforcement des mécanismes de participation citoyenne au niveau national et régional
3. INNOVER, CONNECTER ET AGIR : Se renforcer, s'organiser, innover et agir au niveau national et régional
4. PARTICIPER : Participer aux mécanismes régionaux et internationaux de promotion et de protection de l'espace civique et des droits humains
5. PROTÉGER : Lutter contre la criminalisation et renforcer sa protection et sécurité

Une des principales missions de PRODHEC est d'accompagner les groupes cibles dans la création d'un environnement sûr à travers la promotion de politiques et de cadres législatifs nationaux garantissant l'ouverture de l'espace civique, le respect des droits humains et la protection des défenseurs des droits humains. En outre, PRODHEC vise à renforcer les actions de plaidoyer politique et la participation des groupes cibles aux mécanismes et processus de formulation, suivi et évaluation des lois et politiques. Pour atteindre ces objectifs, PRODHEC a mis en place plusieurs Groupes de Travail Thématiques (GTT) dans chacun des trois pays d'intervention. Les groupes de travail thématiques ont pour mission d'analyser la situation juridique et politique de la thématique concernée, d'identifier les manquements et/ou lacunes existantes dans le cadre législatif et politique national et d'évaluer la transposition et l'application des engagements régionaux et internationaux de leur Etat. A l'issue de ces processus d'analyse et d'évaluation, les GTT travaillent à pallier les problèmes identifiés en adoptant des stratégies et actions de plaidoyer, en participant aux processus de formulation, suivi et évaluation des lois et politiques publiques, en soumettant des recommandations et en menant des actions juridiques au niveau national et régional. Les GTT ont également pour vocation d'être un cadre de concertation et d'échange permettant à ses membres d'échanger et de promouvoir les bonnes pratiques et les leçons apprises sur l'analyse et la défense de la thématique concernée. Il est attendu du travail des GTT entre autres une analyse de situation et du cadre législatif et politique et la formulation d'analyses et de recommandations lors des processus de réformes, suivi et évaluation des lois et politiques.

En Mauritanie, quatre GTT ont été mis en place dont un à Sélibabi et trois à Noukchott , portant sur les thématiques de l'état civil, des VBG et des droits humains et de l'espace civique. De septembre 2022 à fin 2023 les GTT ont organisé avec l'appui du Prodhec plusieurs sessions notamment pour l'analyse du

contenu de la législation en matière des droits humains et de l'espace civique, identifié les gaps et proposé des plans d'actions. Concrètement, en termes de productions issues des travaux :

- Le groupe thématique espace civique et droits humains a réalisé une analyse des dispositions de la loi relative aux symboles de l'état et à l'honneur du citoyen assortie de recommandations ;
- Les groupes thématiques « Accès à l'état civil » de Selibabi et de Nouakchott ont évalué les limites et les failles du corpus juridique et procédé à une analyse sur la situation des commissions mises en place par l'état dans le cadre l'enrôlement des populations sans état-civil.
- Concernant le groupe thématique VBG, tenant compte du vide juridique sur les VBG en Mauritanie, a fait une analyse de la situation des VBG et produit un rapport à cet effet.

L'étape qui devrait suivre ce travail d'analyse et de recommandation est celle consistant à exploiter les produits de ces analyses et toutes les propositions qui en découlent notamment sur le volet législatif pour élaborer des propositions de réformes aux différents textes législatifs portant sur ces diverses thématiques. Cependant, le manque de disponibilité et besoin de coordination de ce travail de proposition de réformes légales n'ont pas permis aux GTT d'avancer sur cette deuxième étape, or celle-ci est cruciale pour déclencher les étapes suivantes de la mission des GTT avant décembre 2024, notamment le déroulement des actions de plaidoyer.

C'est pour appuyer les GTT à avancer dans leur mission que l'équipe du projet a décidé de procéder au recrutement d'un.e consultant national.e, juriste spécialisé.e en légistique pour appuyer techniquement les GTT à progresser sur ce chantier crucial pour un parachèvement réussi de leur mission.

Les présents TDR précisent les objectifs et les résultats attendus, les modalités de recrutement et de réalisation de la mission qui sera confiée à la consultante ou consultant retenu.e.

### 3. Objectifs de la formation

L'objectif général de cette consultance est d'appuyer les Groupes de Travail Thématiques en Mauritanie à finaliser leurs propositions des Violences Basées sur le Genre, réformes législatives sur l'état civil, les droits humains et l'espace civique.

De manière plus spécifique, il s'agit de :

- Collecter et s'approprier les résultats des exercices de diagnostic législatifs réalisés par les GTT sur les thématiques que portent ces groupes de travail ;
- Affiner et finaliser les gaps identifiés lors de chaque exercice de diagnostic de même que les recommandations de réformes législatives préconisées ;
- Développer, sur la base des recommandations formulées par les GTT, des propositions de réformes législatives pour combler les gaps identifiés au niveau des différentes lois analysées ;
- Finaliser ces propositions de réformes législatives avec les GTT.

### 1. Orientation méthodologique

Le(a) consultant(e) proposera dans son offre technique une méthodologie appropriée pour atteindre les objectifs de la mission envisagée. Il/elle veillera à proposer des méthodes de travail qui permettra aux GTT de mieux comprendre la démarche de l'appui afin de leur offrir l'opportunité de se retrouver dans le produit final qui sortira de ce processus. A cette fin, il est attendu que le(a) consultante.e propose une méthodologie qui montre sa compréhension du travail demandé et une démarche qui rassure non seulement de l'atteinte des résultats mais aussi de leur appropriation par les GTT.

Même si la mission devra être conduite sous la supervision du coordinateur A2J de Tdh, le(la) consultant.e devra travailler avec les GTT. Le travail à réaliser par le(la) consultant.e sera fait de manière participative avec les leads des GTT et les autres membres pertinents et clés que ces leads devront désigner. Un comité technique, composé des leads et autres représentants des GTT, sera mis en place pour interagir et accompagner le(le) consultant.e dans sa mission. Plusieurs réunions de travail seront organisées avec les GTT. Ils restent les acteurs clés dont la contribution demeure très importante pour le succès de cette mission. Les GTT devront fournir au(à la) consultant.e toute la documentation nécessaire à la compréhension et à l'appropriation des conclusions des différents diagnostics législatifs réalisés, les gaps identifiés sur les différents textes légaux analysés ainsi que les recommandations formulées pour guider l'élaboration des propositions de réformes législatives. Ils devront interagir avec le(la) consultant.e durant le processus d'élaboration des dispositions d'amendement des différents textes légaux analysés ou les différentes réformes à proposer.

## 2. Livrables

Le(a) consultante.e est tenu.e de soumettre trois produits clés qui permettront de documenter et s'assurer de l'atteinte des résultats de la formation :

1. Une **note méthodologique** de la consultance revue suite aux commentaires du Coordonnateur du programme A2J, avant de commencer le travail auprès des GTT ; visant à définir la démarche pour atteindre et le chronogramme actualisé ;
2. Une **proposition de réforme législative** traduisant les gaps et les recommandations formulées lors des exercices de diagnostic législatif en propositions d'amendement aux différentes comportant ces gaps ;
3. Un **rapport final** : le rapport incluant décrivant ce qui a été fait, les résultats auxquels la mission a abouti et des recommandations pour la poursuite du travail des GTT.

## 3. Durée et chronogramme

La consultance pour la conduite de la mission d'appui technique en légistique aux GTT de la Mauritanie est prévue pour une durée totale de vingt (20) jours de travail répartis comme ci-dessous. Cette durée en nombre de jours de travail pourra être étalée sur une période ne devant pas excéder un mois calendaire.

Folio	Phases/Activités	Nombre de jours
1	Phase de collecte et d'analyse des rapports des diagnostics législatifs	02
2	Rencontres d'échanges et d'approfondissement avec les GTT	03
3	Proposition de réformes aux différents textes de lois analysés sur la base des gaps identifiés et des recommandations faites par le GTT	10

4	Restitution et finalisation des propositions de réforme législatives proposées avec les GTT	03
5	Elaboration du rapport de la consultance	02
	<b>TOTAL</b>	<b>20</b>

#### 4. Gouvernance

Cette consultance pour l'appui aux GTT, pour la proposition de réformes législatives sur la base des gaps identifiés et des recommandations formulées à l'issue des exercices de diagnostic législatifs de différentes lois aux thématiques portées par ces GTT sera conduite par un.e consultant.e. Cette mission sera réalisée sous la supervision du Coordonnateur A2J appuyée par le chef de projet Prodhec en Mauritanie et en collaboration avec l'équipe régionale. Des réunions de cadrage seront organisées avec le.a consultant.e pour clarifier les contours exacts de cette mission et des principaux livrables qui y sont attendus.

#### ✚ Profil (compétences et expériences) recherché

Le (la) consultant.e recherché(e) pour la conduite de la consultance demandée doit avoir le profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC + 5 ou doctorat) en droit, sciences politiques ou tout autres diplôme équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre légal sur les droits humains, l'espace civique et les VBG et toutes autres thématiques connexes en Mauritanie,
- Disposer de solides expériences en matière de rédaction des textes de lois (légistique) ;
- Avoir une connaissance sur les systèmes de justice pour enfants en Mauritanie ;
- Donner la preuve d'expériences antérieures d'activités d'élaboration des lois ou autres textes juridiques ;
- Excellentes compétences en gestion du temps et en organisation, avec une capacité à respecter les délais ;
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Français : Maîtrise parfaite du français, à l'oral et à l'écrit, est indispensable ;
- La maîtrise des principales langues locales de la Mauritanie serait un atout

#### 5. Procédure pour le recrutement

- Le.la consultant.e doit soumettre :
  - Une offre technique, justifiant de son expérience et développant la méthodologie pour la conduite de la consultance et un chronogramme détaillé ;
  - Une offre financière,
  - Un Curriculum Vitae,

La réception des candidatures : uniquement par mail à l'adresse : [mrt.recruitment@tdh.ch](mailto:mrt.recruitment@tdh.ch) en mentionnant l'intitulé du poste « Consultance appui technique aux Groupes de Travail Thématique – GTT - PRODHEC » au plus tard le 15 novembre 2024.

	<b>Date **</b>	<b>Heure*</b>
<b>Publication de l'appel d'offres.</b>	28/10/2024	08h 00
<b>Date limite pour adresser une demande d'éclaircissement à Terre des hommes Lausanne.</b>	08/11/2024	17h 00
<b>Date limite pour la fourniture d'éclaircissements par Terre des hommes Lausanne.</b>	10/11/2024	17h 00
<b>Date limite d'envoi des offres.</b>	15/10/2024	17h 00
<b>Séance d'évaluation des offres</b>	18/11/2024	10h 00
<b>Notification de l'attribution du marché à l'attributaire</b>	20/11/2024	17h00